

Pourquoi les cadres votent aussi CGT

Historiquement, la CGT défend tous les salariés.

Mais, conscients des problématiques spécifiques au statut de cadre, la confédération CGT a créé l'UGICT-CGT, afin de prendre en charge, défendre et promouvoir les prérogatives des cadres.

À la CEIDF, des membres de l'UGICT-CGT sont présents sur les listes du collège 2, pour les élections professionnelles.

À la CEIDF, l'UGICT-CGT défend les droits des cadres

Nous demandons :

- La **revalorisation du forfait jour** sur la base d'une compensation financière égale à 120% du salaire de base, G (5630€), H (6494€), I (7429€), J (8331€), K (10200€)
- L'obtention du **paiement des jours travaillés au-delà du forfait** de 206 jours.
- L'obtention du **remboursement inconditionnels des frais** professionnels.
- L'obtention de garanties en termes de **maintien des emplois** au Siège et dans le Réseau,
- L'amélioration des **conditions de vie** au travail. Respect et dignité des salariés.

Favoriser le rôle contributif de l'encadrement et des managers

L'encadrement doit pouvoir disposer d'un **droit d'expression** et de **propositions alternatives** en situation d'exercice professionnel.

Ceci afin de favoriser la restauration et l'animation du collectif de travail, l'expression des potentialités de chacune et chacune, le **partage d'expériences et de sens**.

Nationalement, l'UGICT CGT agit pour :

- Reconnaître les qualifications et les responsabilités dans le salaire.
- Obtenir le différentiel de salaire à 100% entre deux niveaux de classification
- Établir une grille de classification salariale qui valorise l'expérience professionnelle.
- Garantir l'égalité femme/homme et combattre toutes les discriminations,
- Le respect de l'équilibre vie privée et vie professionnelle,
- Obtenir des organisations de travail cohérentes et respectueuses des salariés.
- Le droit à la formation qualifiante et diplômante tout au long de la vie professionnelle

Les salariés font confiance à l'UGICT-CGT

Lors des élections professionnelles du secteur banque et assurances, l'UGICT CGT se place régulièrement parmi les premières organisations syndicales plébiscitées par les salariés.

- ▶ Euronext (bourse de Paris) 33%,
- ▶ PALATINE : 28,63%,
- ▶ NATIXIS Payment Solutions 20,86%,
- ▶ NATIXIS SA 17,80%,
- ▶ BNP Paris Haussmann 15%.

SYNDICAT CGT DE LA CAISSE D'ÉPARGNE ÎLE DE FRANCE



Isabelle
MAUZAT MARTIN



Bernard
DANTEC



Christian
LEBON



Pierre
PLUQUIN



64/66/68 Rue du Dessous des Berges
75013 PARIS



cgctceidf@orange.fr
cgt.dp.ce@orange.fr



www.cgctceidf.fr



01 70 23 53 48 / 52
(ligne interne : 25348 / 52)



01 40 41 96 41



CGTCEIDF